



**Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement**



PNUE

Distr.
LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.27/6
12 decembre 2008

Original: ANGLAIS

Cinquième Réunion des Parties contractantes (COP)
au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage
spécialement protégées (SPA) dans la région
des Caraïbes

St. John's, Antigua et Barbuda, 8 septembre 2008

RAPPORT DE LA RÉUNION

TABLE DE MATIÈRES

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| Point 1 de l'Ordre du jour : Ouverture de la Réunion | 1 |
| Point 2 de l'Ordre du jour : Élection des Officiers | 2 |
| Point 3 de l'Ordre du jour : Organisation de la Réunion | 3 |
| Point 4 de l'Ordre du jour : Adoption de l'Ordre du Jour..... | 3 |
| Point 5 de l'Ordre du jour : Recommandations de la quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC3) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Région des Caraïbes | 3 |
| Point 6 de l'Ordre du jour : Version finale définitive des lignes directrices et des critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être inscrites dans les listes au titre du Protocole SPAW et projet revu définitif du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes | 4 |
| Point 7 de l'Ordre du jour : Plan de travail et budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2006-2007 | 8 |
| Point 8 de l'Ordre du jour : Autres questions | 11 |
| Point 9 de l'Ordre du jour : Adoption des décisions de la Réunion | 12 |
| Point 10 de l'Ordre du jour : Clôture de la Réunion..... | 12 |
| | |
| Annexe I: Ordre du jour | |
| Annexe II: Décisions de la Réunion | |
| Annexe III: Liste des documents | |
| Annexe IV: Liste des Participants | |

INTRODUCTION

1. La Conférence des Plénipotentiaires sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées de la Région des Caraïbes (SPAW), qui s'est tenue à Kingston, du 15 au 18 janvier 1990, a adopté le Protocole SPAW à la Convention de Cartagena, lequel est entré en vigueur le 18 juin 2000. L'article 23 du Protocole SPAW présente les dispositions concernant la convocation et le fonctionnement des réunions des Parties et appelle à ce que ces réunions ordinaires soient tenues conjointement avec les réunions ordinaires des parties à la Convention de Cartagena. À la lumière de ce qui précède, cette Réunion a été convoquée par le Programme pour l'Environnement des Caraïbes du PNUE à St. John's, Antigua et Barbuda, le 8 septembre 2008, juste avant la treizième Réunion intergouvernementale (IG) et la dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena (St. John's, Antigua et Barbuda, du 9 au 12 septembre 2008).
2. Les principaux objectifs de la cinquième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole SPAW ont été les suivants :
 - Examiner et adopter les recommandations de la quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC4) du Protocole relatif aux zones et à la vie spécialement protégées (Protocole SPAW) de la Région des Caraïbes (Gosier, Guadeloupe, France, tenue du 2 au 5 juillet 2008),
 - Examiner et adopter les lignes directrices et les critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées au Protocole SPAW,
 - Examiner et adopter le projet final du Plan d'Action pour la Conservation des mammifères marins (MMA) de la Région des Caraïbes et prendre une décision concernant les actions à suivre,
 - Examiner les résultats les plus importants du Plan de travail de SPAW, relatifs au budget de la période biennale 2006 – 2007, y compris les activités des Centres d'activités régionales de SPAW ; et
 - Examiner et adopter le Plan de travail et le Budget du Programme SPAW pour la période biennale 2008 - 2009.
3. Les treize Parties contractantes au Protocole SPAW ont désigné leurs représentants pour participer à la Réunion. Des représentants des gouvernements qui ne sont pas parties contractantes et des organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales, ont aussi été invités à participer à la Réunion, en tant qu'observateurs. La liste des participants à la Réunion se trouve à l'**Annexe IV** du présent Rapport.

PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA REUNION

4. La Réunion a été ouverte par le secrétariat, le lundi 8 septembre 2008, à 9 h, au Jolly Beach Hotel, Antigua et Barbuda. Les participants ont été informés que suite au passage de l'ouragan Gustav qui venait de s'abattre sur la région, les interprètes n'avaient pas pu

arriver à temps et que l'interprétation simultanée ne serait donc pas disponible pendant la Réunion. Le secrétariat s'excusa de cet inconvénient et recueilli des suggestions auprès des participants sur la conduite de la Réunion. Il a été convenu de poursuivre la Réunion, qui serait guidée par le secrétariat, avec la participation du Président, du Vice-Président et du Rapporteur.

5. Le secrétariat souhaite la bienvenue aux participants et s'excusa au nom de M. Nelson Andrade Colmenares, Coordinateur du PEC à cause d'un soudain et malheureux contretemps familial. Le gouvernement du Belize a été reconnu et accueilli en tant que nouvelle partie du Protocole SPAW.
6. M. Dominique Deviers, Président de la Réunion du STAC4 SPAW tenue récemment, exprima sa reconnaissance de lui avoir fait l'honneur de le proposer comme Président de la cinquième Conférence des Parties à un moment, en particulier, où la France est très impliquée dans la conservation des espèces et du milieu naturel des Caraïbes. Il réitéra l'engagement de la France envers le développement durable des Caraïbes, mis en évidence depuis l'an 2000 par son appui à l'égard du CAR SPAW de la Guadeloupe, lequel était prêt à recevoir un nouvel essor pour compléter son personnel. Il mentionna brièvement quelques-uns des programmes et initiatives de protection de l'environnement où la France a été engagée, comme, par exemple, au sein de l'IFRECOR, au niveau de la gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés en Guadeloupe, en Guyane Française, en Martinique, à St. Martin et St. Barthélemy. En ce qui concerne la protection des espèces menacées, il souligna le projet de création d'un sanctuaire pour les mammifères marins et la possible réintroduction du lamantin en Guadeloupe.
7. Pour terminer, il félicita le secrétariat pour la qualité de l'organisation et la conduite de la quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique, tenue en Guadeloupe au mois de juillet 2008. Il remarqua que l'esprit de coopération qui a caractérisé la Réunion était la preuve de l'engagement des Parties contractantes et des experts internationaux, de mettre en oeuvre les nombreux projets qui ont été proposés, il y a plusieurs années. Il exhorta la Conférence des Parties à montrer un engagement similaire, en endossant les lignes directrices et les critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être inscrites dans les listes, au titre du Protocole SPAW, de même que la mise en oeuvre du Plan d'Action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP). Il insista sur le fait que le travail des experts et des représentants des Parties réalisé jusqu'à présent, devrait idéalement donner lieu à des actions concrètes sur le terrain.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DES OFFICIERS

8. Le Comité directeur du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole SPAW est maintenue de la manière suivante, en tant que Comité directeur de la Réunion des Parties contractantes:

Président : M. Dominique Deviers (France)

Vice Présidente : Mme. Ibelice Añino (Panama)
Rapporteur : M. Lyndon John (Sainte Lucie)

Le secrétariat a été prié de bien vouloir prêter son assistance à la conduite de la Réunion suite à l'absence des services d'interprétation.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR: ORGANISATION DE LA REUNION

(a) Règlement intérieur

9. Le Règlement intérieur du Conseil exécutif du PNUE (UNEP/GC/3/Rev.3) a été appliqué *mutatis mutandis*, dans la conduite de la Réunion.

(b) Organisation du travail

8. Les langues de travail de la réunion ont été l'anglais, le français et l'espagnol. Comme il a déjà été mentionné, l'interprétation simultanée dans ces langues n'a pas été possible, cependant les documents de travail de la Réunion ont été mis à la disposition dans les trois langues. La liste des documents se trouve à l'**Annexe III** du présent Rapport.
9. Le secrétariat a convoqué les participants à des séances plénières; des groupes de travail n'étant pas nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10. Les participants ont adopté l'Ordre du jour provisoire de la Réunion, préparé par le secrétariat sur la base des recommandations de la STAC4 et des décisions de la COP4, de même que les questions en développement pertinentes à la mise en oeuvre du Protocole SPAW. L'ordre du jour provisoire se trouve à l'**Annexe I** de ce Rapport.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR: RECOMMANDATIONS DE LA QUATRIEME REUNION DU COMITE CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (STAC4) DU PROTOCOLE RELATIF AUX ZONES ET A LA VIE SAUVAGE SPECIALEMENT PROTEGEES (SPAW) DANS LA REGION DES CARAIBES

11. Le Secrétariat a présenté les Recommandations de la Quatrième Réunion du comité consultatif scientifique et technique du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Région des Caraïbes (STAC4) (Gosier, Guadeloupe, France, du 2 au 5 juillet 2008), tel qu'il apparaît à l'Annexe II du document UNEP(DEPI)/CAR WG.31/6. Les participants ont examiné et adopté les Recommandations, avec les éclaircissements signalés dans les décisions de la Réunion, se trouvant à l'**Annexe II** du présent Rapport.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : LIGNES DIRECTRICES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DES ZONES PROTÉGÉES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INSCRITES DANS LES LISTES AU TITRE DU PROTOCOLE SPAW ET PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS DANS LA RÉGION DES CARAÏBES

12. Le secrétariat a invité le Directeur du CAR-SPAW, Coordinateur du groupe de travail sur les lignes directrices des zones protégées, afin de faire une brève présentation sur le document révisé "Projet final de lignes directrices et de critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être inscrites dans les listes au titre Protocole SPAW" tel qu'il apparaît au document UNEP(DEPI)/CAR WG.31/3.Rev.1, ainsi que le "Format de projet annoté révisé pour la présentation des rapports concernant les zones proposées susceptibles d'être inscrites au titre du Protocole SPAW" définitif (UNEP(DEPI)/CAR WG.29/4.Rev.1), résultant des délibérations tenues à la Réunion d'experts des Parties, qui a eu lieu le 1er juillet 2008 à Gosier, Guadeloupe, France.
13. La délégation des États-Unis d'Amérique a exprimé son soutien aux documents présentés et remercia le secrétariat pour l'extraordinaire travail réalisé. La reconnaissance a aussi été adressée au Directeur du CAR de SPAW, Maurice Anselme, pour sa contribution dans ce processus. La délégation a ensuite déclaré qu'elle espérait pouvoir travailler sur les projets qui contribueront à identifier les zones protégées, qu'il serait souhaitable d'inclure à la Liste.
14. L'observateur de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC) assura le soutien de son agence au processus et indiqua que l'organisation était intéressée à l'évaluation des zones protégées. Le délégué du Panama affirma le soutien du Panama au document et signala que son pays espérait pouvoir adopter les lignes directrices, de même que la future liste des zones protégées du projet pilote.
15. Le délégué de Sainte Lucie a demandé des éclaircissements concernant l'intervention du Panama. Le secrétariat a ensuite observé que la Recommandation II de la STAC4 a demandé que la COP donne une orientation sur la durée et le moment d'effectuer la future évaluation du processus d'élaboration des listes et du format. Le délégué de St. Lucie rappela également aux participants le Projet OPAAL de l'OECS, sur la conservation de la biodiversité et le renforcement des zones protégées dans les Caraïbes orientales, et la nécessité de développer des synergies pour l'inclusion dans les listes des zones protégées au titre du Protocole SPAW.
16. Le délégué des Antilles néerlandaises proposa de mettre à l'épreuve le format annoté, en déclarant qu'il était souhaitable d'attendre les résultats du projet pilote afin de déterminer la fréquence et le planning d'évaluation.
17. L'observateur de Humane Society International (HSI) appuya l'approche suggérée et demanda si l'intention du projet était de réunir des propositions pour la prochaine réunion du STAC. Il indiqua qu'au sein de CITES, l'analyse des critères était fixé tous les cinq (5) ans et suggéra qu'à moins que quelque chose de terriblement mauvais se présentait, une période importante pouvait être fixée avant de procéder à des modifications.

18. La délégation des États-Unis souligna que le document était plus un format annoté que des critères de sélection. Les participants ont convenu qu'il faudrait tout d'abord examiner le premier tour de présentation des rapports des projets pilotes avant d'arrêter un chronogramme pour revoir le format annoté.
19. Les lignes directrices et les critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être inscrites au titre du protocole SPAW ont été adoptés par les participants tels qu'ils ont été présentés.
20. Le secrétariat invita le coordinateur du groupe de travail du MMAP à présenter le processus d'élaboration du projet final révisé "Plan d'action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP, pour ses sigles en anglais) dans la Région des Caraïbes" (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/4.Rev.1), terminé suivant la Recommandation III du STAC4. Comme cela a été demandé lors de la STAC4, les Parties ont eu une possibilité supplémentaire d'examiner le document et de fournir au secrétariat des commentaires concrets, qui se sont reflétés dans le document présenté à la Réunion.
21. Le secrétariat donna un bref aperçu des commentaires introduits depuis la Réunion du STAC4. Les participants ont été informés que les nouveaux paragraphes 2 à 18 étaient en fait des textes déjà existants et qu'ils avaient été repris du document original du MMAP plus complet. Il a été recommandé que cette section soit maintenue afin de donner une base contextuelle à ce document. Le secrétariat fit remarquer que des commentaires spécifiques avaient été fournis dans le document et attira l'attention sur la Section 2.12 contenant le calendrier pour la mise en oeuvre des activités des 5 prochaines années. Le secrétariat fit remarquer ensuite que les activités avaient été accélérées car elles avaient été considérées trop ambitieuses pour être achevées dans les temps alloués. Bref, seulement les activités qui ont été considérées faisables ou viables ont été reprises dans le Plan d'action. Les activités de la prochaine période biennale ont été retenues en accord avec le projet de Plan de travail et budget de SPAW pour la période 2008-2009.
22. Le délégué de St. Vincent et les Grenadines (SVG) s'excusa de ne pas avoir participé à la Réunion du STAC4 et demanda du temps supplémentaire pour analyser et faire des commentaires sur le document pendant la tenue de la Réunion de la COP. Il ajouta que son gouvernement avait certaines questions à porter sur la table concernant la chasse autochtone et la pêche traditionnelle impliquant les mammifères marins.
23. La délégation des États-Unis commenta sur la longue introduction et l'inclusion des textes entre crochets qui pourraient rendre le document difficile à adopter. Les participants ont été priés de travailler pour clarifier un certain nombre d'activités proposées, et en même temps de définir les priorités des zones incluses dans le projet de plan de travail de SPAW de la période 2008-2009. Deux questions ont été mentionnées comme étant de haute priorité, l'ensablement des mammifères marins et l'observation des baleines.
24. L'observateur de la Commission de la pêche de l'Atlantique central et occidental de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WECAFC/FAO)

informa les participants que les rapports finals du projet récemment terminé sur les écosystèmes pélagiques des petites Antilles (LAPE) FAO/Gouvernement du Japon, étaient en cours d'édition et que dès qu'ils seront terminés, ils seront publiés par le biais du site Internet du département de la pêche de la FAO www.fao.org/fi. L'information contenue dans ces rapports serait pertinente pour le Plan d'action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP) dans la Région des Caraïbes du PEC-PNUE et le plan de travail de SPAW pour la période biennale 2008-2009. Cet observateur informera le PEC-PNUE dès que les rapports LAPE seront en ligne. Il se référa aussi à la section 2.1 – Interactions des pêcheries du MMAP et suggéra que des ajustements soient faits au paragraphe d'introduction, afin de refléter les incertitudes sur leur effet potentiel. Il remit également en question le thème de la chasse délibérée des mammifères marins, pour servir d'appât car, à sa connaissance, cela n'est pas une pratique courante dans les Caraïbes. Il semblerait cependant, qu'elle est pratiquée dans certains pays de l'Amérique du Sud.

25. L'observateur de la Commission sur les mammifères marins (MMC) fit remarquer que le plan d'action avait fourni une liste des opportunités, des buts et des priorités qui n'a pas la prétention d'être exhaustive. La liste devrait être perçue comme un moyen vers une fin et devait être utilisée comme un tremplin pour la mise en oeuvre. Il suggéra 1) que les participants identifient et approuvent des actions de haute priorité qui soient pratiques et importantes au niveau régional, et 2) que le plan d'action soit approuvé comme un concept, même si tout le document ne peut pas être adopté en ce moment par la COP.
26. L'observateur de l'Association des États de la Caraïbe (ACS) intervint concernant la procédure, suggérant que le secrétariat invite les parties intéressées à discuter sur la suggestion 2) du paragraphe ci-dessus et à parvenir à un consensus. La délégation des États-Unis appuya les commentaires de l'ACS, mais fit remarquer qu'il serait préférable d'adopter le document dans son intégralité. La délégation de la France appuya également cette proposition et indiqua qu'ils seraient prêts à adopter le MMAP à la Réunion.
27. La délégation des États-Unis indiqua qu'il était nécessaire d'éclaircir certains des amendements proposés après le STAC4. Il a été suggéré qu'en l'absence d'éclaircissements, le langage soit remplacé par le texte original.
28. Le délégué de St. Vincent et les Grenadines a déclaré que son pays avait une politique articulée sur l'utilisation durable des ressources marines, y compris les mammifères marins. Il ajouta que son gouvernement accepte la pêche traditionnelle des cétacés parce que des communautés entières en dépendent en tant que moyen de subsistance. Il souligna qu'aucune considération n'avait été donnée dans le MMAP à la question de l'utilisation durable et fit référence à l'allusion du délégué de la WECAFC/FAO concernant le projet LAPE dans les petites Antilles, qui examina l'interaction entre les mammifères marins et les autres espèces de poissons. Il recommanda que cette information soit incluse dans le plan d'action. Il déclara ensuite qu'il ne voyait pas de raison de bloquer le consensus, mais qu'il souhaitait que ses observations soient dûment mentionnées dans le présent rapport.

29. Le délégué des Antilles néerlandaises rappela aux participants que l'utilisation traditionnelle était possible dans le cadre du protocole SPAW, mais que cette question devait être considérée comme une exception dans le cadre du Protocole et non comme une norme. Dans ce contexte, il indiqua que toute préoccupation concernant la durabilité devait être traitée au titre de la clause d'exemption du Protocole SPAW. Il a ensuite suggéré que bien que les préoccupations de Saint Vincent et les Grenadines pouvaient être traitées spécifiquement, les participants à la Réunion devraient examiner un cadre général pour la région. Le délégué de Sainte Lucie signala que l'exception était déjà en vigueur dans le cadre de SPAW pour les deux, Sainte Lucie et Saint Vincent et les Grenadines, et donc qu'il n'envisageait pas que des problèmes surgissent à partir du Plan. Le délégué de Saint Vincent et les Grenadines réitéra son commentaire sur le fait que la pêche traditionnelle devrait aussi être durable et qu'elle devrait être incluse dans le plan, afin de faire l'objet d'attention, en même temps que les mammifères marins et autres interactions avec les pêcheries.
30. L'observateur de Humane Society International fit référence à l'article 14, paragraphe 2 et demanda si une notification formelle d'exemption avait été reçue, que ce soit de la part de Sainte Lucie ou de Saint Vincent et les Grenadines. Le secrétariat répondit qu'il n'y avait eu aucune notification formelle reçue à cette date.
31. Il y a eu davantage de discussion sur l'utilisation des mammifères marins en tant qu'appât, et selon l'observateur de WECAFC, certaines questions avaient besoin de réponse avant de parvenir à une conclusion sur la mortalité délibérée des mammifères marins, en particulier, parce qu'il n'était pas conscient du fait que les mammifères marins étaient utilisés comme appât dans la pêche artisanale. Le délégué des Antilles néerlandaises indiqua qu'il y avait eu des rapports concernant cette pratique au Venezuela, comme à ses alentours.
32. L'observateur de l'Association des États des Caraïbes (ACS) fit remarquer qu'afin d'atténuer et d'éviter les impacts négatifs de cette pratique, les communautés locales devraient être formées et davantage sensibilisées à ces problèmes et leurs conséquences.
33. Le texte d'introduction sur la pollution et la santé des mammifères marins (2.3) généra une discussion considérable. La délégation des États-Unis attira l'attention sur la nature ambiguë du langage, par exemple, si la pollution toxique ou chimique était causée par les hydrocarbures, par des substances toxiques ou par d'autres chimiques dangereux. Il a été décidé que le texte devait refléter "l'exposition" aux chimiques toxiques et dangereux, tout en maintenant l'emphase sur les hydrocarbures et les PAH, conformément à l'intention originale du document.
34. Concernant le nombre d'ateliers et de réunions d'experts proposés par le Plan d'action, il a été convenu de donner la priorité à ceux identifiés au STAC4, qui doivent être inclus dans le Plan de travail et budget de SPAW pour 2008. Dans le cas des réunions d'experts, il a été convenu de créer et d'élargir le groupe de travail électronique existant, afin de l'utiliser pour la révision des paires et le cas échéant comme forum de discussion. Il a été

également suggéré que le CAR, en collaboration avec le secrétariat, continue de prêter assistance à la coordination du groupe.

35. Se basant sur les riches délibérations et le consensus atteint, la délégation de la France proposa que le document final soit adopté par la COP, en incluant toutes les modifications proposées pendant la Réunion. Cette proposition a été secondée par les participants. Les priorités du plan de travail pour la période biennale 2008-2009 incluent un atelier sur l'ensablement qui se tiendrait le premier trimestre 2009, un atelier sur l'observation des baleines au début de 2009 et l'établissement des liens plus étroits avec la Commission baleinière internationale.
36. Le MMAP a été adopté avec les modifications introduites par les participants à la Réunion.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU PROGRAMME REGIONAL DE SPAW POUR LA PERIODE BIENNALE 2008-2009

37. Le secrétariat présenta le "Projet de Plan de travail et Budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2008-2009" (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/5.Rev.1), élaboré en suivant les recommandations des réunions préalables du STAC et de la COP, et traitant les questions et les initiatives régionales et mondiales existantes et émergentes, et le développement continu d'alliances stratégiques. Le projet de plan de travail inclut également les commentaires apportés par les participants à la Réunion du STAC4 (Guadeloupe, France, tenue du 2 au 5 juillet 2008).
38. Les participants ont été informés du fait que la Coordination du Programme allait continuer d'être assurée par le personnel de SPAW, conformément actuellement par un Officier de programme et une secrétaire bilingue, basés à l'UCR à Kingston, avec l'aide du Directeur du CAR-SPAW et d'une documentaliste à temps partiel au CAR, en Guadeloupe. Il a été fait remarquer que les efforts continueront d'être déployés pendant la période biennale, afin d'assurer à l'UCR la présence d'un administrateur associé pour aider à la mise en oeuvre, comme dans le passé. Il a été reconnu que depuis l'entrée en vigueur du Protocole en l'an 2000, les demandes au secrétariat n'ont cessé d'augmenter, y compris l'aspect de collecte de fonds. Des alliances stratégiques seront maintenues et de nouvelles alliances seront forgées à travers la coordination avec des organisations pertinentes et des accords de collaboration avec les initiatives existantes et émergentes.
39. Des activités liées au "Renforcement des zones protégées" incluent la consolidation du réseau et forum CaMPAM, par le biais d'alliances supplémentaires, en particulier avec GCFI et US/NOAA. Des activités sont déjà prévues, comme les réunions annuelles pour directeurs de MPA au GCFI ; les micro financements pour MPA se focalisant sur les moyens de subsistance ; les pêcheries et le tourisme durable ; le programme de formation de formateurs (ToT) sur la gestion des MPA et des cours de formation locaux ; mise à jour des bases de données sur les MPA ; de même que les liens avec l'initiative

Caribbean Challenge et l'Initiative sur les espèces migratoires de l'hémisphère occidental (WHMSI).

40. En ce qui concerne les lignes directrices pour les zones protégées, après leur adoption par la COP, le secrétariat et le CAR- SPAW vont entreprendre une activité pilote pour l'inscription des zones protégées. Des critères d'évaluation d'exemptions au titre de l'Article 11(2) seront explorés (UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.5) dès que possible. Des consultations informelles auprès experts et la coordination des initiatives pertinentes (par exemple, le projet de Liste rouge de l'UICN) sont prises en considération pour initier l'identification des listes d'espèces potentielles qui ne sont pas encore incluses aux Annexes du Protocole (voir UNEP(DEPI)CAR WG.31/INF.6, UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.7 et UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.5).
41. Sous la composante "Conservation des espèces menacées et en danger", une plus grande emphase sera donnée pour avancer vers l'aboutissement du MMAP et la mise en oeuvre des actions prioritaires identifiées par le STAC4 et la COP5. (voir le point précédent de l'ordre du jour). Par ailleurs, l'appui et la promotion de plusieurs activités se poursuivront, comme : les Plan d'actions pour le rétablissement des tortues marines (STRAP, pour ses sigles en anglais) et l'établissement de nouveaux sites de suivi des indicateurs pour les tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) par le biais du réseau pour la Conservation des tortues de mer de la Région des Caraïbes (WIDECAST) ; un atelier régional sur les tortues imbriquées (2008) avec la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues de mer (IAC), et un travail continu avec les oiseaux migrateurs et la protection de leurs habitats. Dans ce contexte, des synergies seront poursuivies avec BirdLife sur la gestion de zones importantes pour les oiseaux (IBA) de même qu'avec la Commission de la pêche de l'Atlantique centrale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO/WECAFC), le mécanisme régional de la pêche dans les Caraïbes (CRFM) et l'Organisation pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans l'Isthme centraméricain (OSPESCA) sur la gestion des pêches de la strombe reine (*Strombus gigas*) et de la langouste tropicale (*Panulirus argus*), et avec CABI, sur la gestion des espèces exotiques envahissantes dans les Caraïbes insulaires.
42. Au sein de la composante "Conservation des principaux écosystèmes", le secrétariat participera à la mise en oeuvre du projet Grands écosystèmes marins des Caraïbes du FEM, avec le PNUE et IOC/IOCARIBE de l'UNESCO, en assumant le rôle principal au projet pilote sur la biodiversité des récifs. Le projet visera en particulier le renforcement des cadres de gestion pour les grandes zones marines, en suivant l'approche multisectorielle et écosystémique, et en faisant respecter la participation de toutes les parties prenantes. Les activités pilote devraient avoir lieu en Colombie, en République Dominicaine/Haïti, en Jamaïque et St. Vincent et les Grenadines. Le secrétariat continuera d'assurer le rôle de point de liaison de l'ICRI, et appuiera et promouvra la gestion des récifs coralliens, y compris le suivi, pendant la période biennale. La collaboration et la coordination seront poursuivies avec l'Organisation du Tourisme des Caraïbes (CAST) et avec le DTIE du PNUE, sur les initiatives de tourisme durable, la diffusion du matériel du PEC et du PNUE sur le tourisme durable, une promotion

continue, le cas échéant, du programme du Pavillon bleu, de même que le renforcement des capacités au niveau des pratiques de loisirs marins durables dans d'autres parties de la région, en se basant sur des expériences de l'ICRAN/MAR, en Mésoamérique.

43. Le délégué des États-Unis exprima sa reconnaissance pour le travail réalisé par le secrétariat et les parties, mais souligna que dans le passé, il y avait eu trop de groupes de travail et que cela avait surchargé le secrétariat au niveau de la coordination et les parties au niveau de la participation. Elle rappela aux participants que le STAC 4 n'avait pas identifié les lignes directrices pour éviter que les espèces ne deviennent menacées ou en danger, comme une priorité du plan de travail. Elle exprima aussi sa préoccupation de commencer le processus d'analyse des nouvelles espèces susceptibles d'être inscrites dans les listes des Annexes et ajouta que le processus de la Liste rouge de l'UICN était peut-être trop dense et intégral, au-delà du mandat de SPAW. Elle recommanda au secrétariat de coordonner avec le projet de l'UICN, en se concentrant sur les espèces en danger critique, afin de réguler la révision et les ressources qui pourraient s'avérer nécessaires.
44. La délégation des États-Unis réitéra que le STAC n'avait pas recommandé une révision à grande échelle des Annexes, mais plutôt de privilégier des efforts pour examiner tout d'abord les espèces en danger critique. Elle a en outre identifié le Nassau grouper ou Mérou rayé, comme l'une des principales espèces à examiner. Le secrétariat prit note de ces commentaires et a répondu que les ressources étaient limitées. Cependant, cette activité pourrait peut-être être mise en oeuvre à court terme si la situation concernant les ressources s'améliorait. La COP a été priée de fournir une orientation et des recommandations sur la façon de continuer, et les suggestions suivantes ont été avancées : inviter les pays participants à nommer/identifier des experts dans le domaine thématique, afin qu'ils participent à un groupe de travail ; créer le groupe de travail et lui permettre de déterminer le chemin à suivre. La COP décida que ces recommandations seraient utilisées comme point de départ de la mise en oeuvre. Le représentant de Humane Society International exprima son souhait que les observateurs puissent faire partie du processus. Le secrétariat indiqua que tous les efforts seraient déployés pour assurer l'équilibre et la représentativité, comme cela avait été fait dans les précédents groupes de travail.
45. L'observateur de Eastern Caribbean Coalition for Environmental Awareness (ECCEA) se référa aux activités d'observation des baleines dans le cadre du MMAP, et déclara que son organisation avait collecté des fonds pour un atelier qui prendrait en compte la question de l'observation des baleines et les activités associées, et qui serait convoqué si possible au début de l'année 2009. Elle a ensuite ajouté que l'ECCEA enverrait plus d'information au secrétariat, le moment venu.
46. L'observateur de WECAFC rapporta que la collaboration de son organisation avec le PEC-PNUE avait été mutuellement bénéfique. Il s'est référé spécifiquement au travail réalisé sur les pêcheries de la strombe reine et la langouste tropicale des Caraïbes, et que les lignes directrices et le manuel résultant de cette collaboration allaient être disponibles. Il déclara qu'une proposition du Brésil d'ajouter la langouste tropicale à la liste des

espèces menacées, sous l'une des appendices de CITES avait échoué, mais qu'elle était prévue pour faire l'objet de plus de discussion. Elle ajouta que WECAFC était en train de travailler avec le PEC sur le plan de gestion des pêcheries pour la Barbade et St. Vincent et les Grenadines. Il assura l'engagement de son organisation de continuer à travailler dans les deux domaines, et communiqua aux participants que la Réunion générale de WECAFC devrait avoir lieu à Cartagena, Colombie, au mois d'octobre 2008.

47. Concernant les lignes directrices pour éviter que les espèces ne deviennent menacées ou en danger, l'observateur de Animal Welfare Institute demanda si les États-Unis étaient en train de proposer que cette activité ne soit pas mise en oeuvre. Le délégué des Antilles néerlandaises indiqua qu'il n'avait pas entendu la position des États-Unis dans ce sens, mais plutôt qu'ils souhaitaient fixer des priorités sur les tâches à accomplir en fonction de leur capacité. Il accompagna la préoccupation des États-Unis quant à l'urgence de cette activité, étant donné qu'elle n'avait pas fait l'objet de discussion au sein du STAC. Le représentant d'Animal Welfare Institute insista sur l'importance de cette activité, conformément au paragraphe 3, des Obligations générales du Protocole SPAW et rappela aux participants que le développement de ces lignes directrices avait été approuvée comme une priorité depuis déjà 2001. La délégation des États-Unis suggéra de modifier le langage dans le projet de plan de travail pour cette activité, afin de refléter ce qui suit : établir un groupe de travail *ad hoc* dès que le temps et les ressources seront disponibles. Les deux (2) dernières phrases devraient être supprimées. Le secrétariat prit note de tous les commentaires sur le Plan de travail et Budget et remercia les participants de leurs apports.
48. Les participants adoptèrent le Plan de travail et budget révisé du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2008-2009, avec les modifications et les priorités y reflétées et demanda qu'il soit soumis à la treizième Réunion intergouvernementale des parties contractantes pour l'adoption définitive.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : AUTRES QUESTIONS

49. Le délégué de la Commission sur les mammifères marins (MMC) communiqua aux participants que la Réunion générale annuelle de son organisation allait se tenir à Puerto Rico, du 9 au 11 décembre 2008 et invita les participants à y assister, étant donné que le MMAP faisait partie de l'ordre du jour. Il invita le secrétariat à assister à la Réunion, afin d'aider au développement des liens avec le MMAP et faciliter les discussions.
50. Le directeur général de l'UICN, bien qu'il n'ait pas pu assister à la Réunion à cause d'engagements préalables de travail, a indiqué dans sa lettre que l'UICN était entièrement engagée à soutenir et à améliorer sa collaboration avec le Programme pour l'Environnement des Caraïbes, en particulier dans le cadre de travail de la prochaine initiative de l'UICN dans les Caraïbes. Elle a demandé à ce que cet engagement soit communiqué à la COP5, tel que cela est reflété dans le Rapport de la Réunion du STAC4, où l'UICN a été représentée.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: ADOPTION DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION

51. Le Rapporteur présenta la version préliminaire des Décisions de la Réunion, qui a été examinée et adoptée par les participants, tel qu'elle apparaît à l'**Annexe II**.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : CLOTURE DE LA RÉUNION

52. La Réunion a été close le lundi 8 septembre 2008, à 20 h 30, par le secrétariat qui s'est à nouveau excusé de l'absence des interprètes et des traducteurs à cause du retard de leurs vols après le passage de l'ouragan Gustav. Le secrétariat remercia les participants de leur patience, leur intérêt et leur collaboration tout le long de la Réunion. Elle remercia également le gouvernement d'Antigua et Barbuda de tout l'appui financier et humain apporté dans la conduite de la Réunion, y compris la mise à disposition de personnel local pour assister le secrétariat. La délégation de la France remercia le secrétariat d'avoir été l'hôte d'une Réunion aussi réussie, un sentiment qui a été partagé par d'autres participants. Le représentant de Humane Society International souligna l'excellent travail réalisé par le secrétariat et ajouta que cela avait été un grand plaisir de participer à une Réunion aussi bien conduite. Pour conclure, les importantes contributions de M. Milton Kaufman au Programme, en particulier à la cause du Protocole SPAW ont fait l'objet de reconnaissance et les participants à la Réunion lui ont souhaité leurs meilleurs voeux pour sa retraite.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Élection des Officiers
3. Organisation de la réunion
 - a) Règles de procédure
 - b) Organisation du travail
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Recommandations de la quatrième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC4) au protocole pour ce qui concerne les aires et les espèces spécialement protégées (SPAW) dans la Région des Caraïbes
6. Lignes directrices et des critères pour l'évaluation des aires protégées susceptibles d'être listées sous le Protocole SPAW et plan d'action finale révisé pour la conservation des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes
7. Plan de travail et budget du programme régional de SPAW pour l'exercice biennal 2008-2009
8. Divers
9. Adoption des décisions de la réunion
10. Clôture de la reunion

ANNEXE II

DECISIONS DE LA REUNION

Les Parties contractantes :

Ayant été convoquées à la quinzième Réunion des Parties Contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes;

Ayant examiné les Recommandations de la quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC4) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes UNEP(DEPI)/CAR WG. 31/6 (Annexe II);

Ayant pris note de l'état de mise en œuvre du Plan de travail et du budget du Programme régional SPAW pour la période biennale 2006-2007 (UNEP(DEC)/CAR WG.31/INF.3) ;

Ayant examiné le projet final révisé des lignes directrices et des critères d'évaluation pour l'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées sous le Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/3.Rev.1), y compris le rapport du groupe de travail ;

Ayant examiné le projet final révisé du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/4.Rev.1);

Ayant examiné le projet révisé de Plan de travail et de budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2008 – 2009 (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/5.Rev.1) ;

Décident de :

1. **Approuver** les Recommandations de la quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC4) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, avec les éclaircissements suivants :
 - i) remplacer le libellé "soit poursuivi et encouragé" par "soit encouragé et évalué" dans la recommandation V, alinéa 2, relative à la réintroduction du lamantin en Guadeloupe, France, conformément au Projet de Plan d'action pour la protection des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbe.
2. **Adopter** le projet final révisé des lignes directrices et des critères d'évaluation pour l'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées sous le Protocole SPAW, en fonction des recommandations du Quatrième STAC, et **demander** au secrétariat, conformément au plan de travail et budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2008 – 2009, de procéder à la mise en œuvre des lignes directrices par l'intermédiaire de projets pilotes, après quoi l'application du format annoté pour les rapports de présentation sera révisé et évalué, le cas échéant.

3. **Adopter** le projet final révisé du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes, avec les commentaires et modifications introduites au cours de la réunion et apporté au document;
4. **Adopter pour approbation finale** par la Treizième Réunion intergouvernementale et la Dixième Réunion des Parties contractantes, le Plan de travail révisé et le budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2008-2009, avec les modifications et les priorités introduites par la Réunion.

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

| | |
|---------------------------------------|--|
| UNEP(DEPI)/CAR IG.27/1 | Ordre du jour provisoire |
| UNEP(DEPI)/CAR IG.27/2 | Ordre du jour provisoire annoté |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/3.Rev.1 | Projet final révisé des lignes directrices et critères pour l'évaluation des aires protégées à inscrire sous le Protocole SPAW (<i>Inclus le rapport du groupe de travail</i>) |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/4.Rev.1 | Projet final révisé du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes (<i>Inclus le rapport du groupe de travail</i>) |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/5.Rev.1 | Projet final révisé du Plan de travail et de budget du Programme Régional de SPAW pour la période biennale 2008-2009 |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/6 (Annexe II) | Recommandations de la Quatrième réunion du Comité Consultatif Scientifique et Technique (STAC) au Protocole concernant les zones et les espèces spécialement protégées de la Caraïbe (SPAW) dans la Grande Région des Caraïbes (Le Gosier, Guadeloupe, France, 2 – 5 Juillet 2008) |
| UNEP(DEPI)/CAR IG.27/6 (Annexe II) | Décisions de la Cinquième réunion des Parties Contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (<i>à préparer pendant cette réunion</i>) |

Documents d'information

| | |
|--|---|
| UNEP(DEPI)/CAR IG.27/INF.1 | Liste provisoire des documents |
| UNEP(DEPI)/CAR IG.27/INF.2 | Liste provisoire des participants (<i>à finaliser pendant cette réunion</i>) |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.3 | L' état de la mise en œuvre de Plan de travail et du budget du programme régional de SPAW pour la période biennale 2006 - 2007 |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.4 | Rapport du Centre d'Activités Régionales de SPAW (SPAW/RAC) en Guadeloupe sur les opérations du CAR pour la période 2006-2007 |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.5/Rev.1.Add.1 | Revised Draft Regional Management Plan for the West Indian Manatee –Possible Reintroduction of Manatees a Consideration for Enhanced Conservation and Research (<i>presented as an Addendum due to the size of the Management Plan</i>) (anglais seulement) |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.8 | Directory of members of the SPAW Protocol Listserve (anglais seulement) |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.9 | Update on the new Caribbean Marine Protected Areas Managers Network and Forum (CaMPAM) and its Major Achievements (anglais seulement) |
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.10 | Mesoamerican Reef Alliance (MAR) of the International Coral Reef Activities Network (ICRAN): Major Achievements (anglais et espagnol) |

| | |
|-----------------------------|---|
| UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.17 | Final Report of the Planning Meeting on the IYOR Wider Caribbean Campaign (Punta Cana, Dominican Republic, 10 – 11 November 2007) (anglais seulement) |
| UNEP(DEC)/CAR WG.29/4.Rev.1 | Projet révisé de format annoté pour les rapports de présentation des aires proposées pour inscription sur la liste SPAW |
| UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.5 | Exemptions to the SPAW Protocol under Article 11(2): A Legal Review |
| UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.4 | Guidelines to Prevent Species from becoming Endangered or Threatened (anglais seulement) |
| UNEP(DEPI)/CAR IG.25/6 | Rapport de la troisième Rencontre des Parties Contractantes (COP) au Protocole concernant les zones et les espèces spécialement protégées (SPAW) dans la Grande Région des Caraïbes (Montego Bay, Jamaica, 27 septembre 2004) |

Documents de référence

| | |
|-----------------------------|---|
| UNEP(DEC)/CAR WG.27/2.Rev.3 | Projet de Plan d'Action pour la Conservation des Mammifères Marins dans la Région des Caraïbes |
| UNEP/GC/3/Rev.3, 1998 | Règlement intérieur du Conseil d'Administration du PNUE |
| UNEP, 1991 | Conférence des Plénipotentiaires pour l'adoption des annexes au Protocole concernant les zones et les espèces protégées dans la grande Région des Caraïbes. Acte finalisé |
| UNEP, 1990 | Conférence des Plénipotentiaires concernant les zones et les espèces spécialement protégées dans la Grande Région des Caraïbes Acte finalisé |
| UNEP, 1983 | Convention pour la protection et le développement de l'environnement marin de la Grande Région des Caraïbes (Convention de Cartagena) |

ANNEXE IV

LISTE DES PARTICIPANTS

| SPA W CONTRACTING PARTIES / PARTIES CONTRACTANTE DE SPA W / PARTES CONTRATANTES DE SPA W | | | |
|---|---|---|---|
| Participants / Participants / Participantes/ | Title / Titre / Título | Address / Adresse / Dirección | Tel./Fax/E-mail /Website |
| BARBADOS / BARBADOS / BARBADIE | | | |
| Anthony Headley | Deputy Director | Environmental Protection Agency NUPW Building Dalkeith, St. Michael | Tel: (246) 310-3600 Fax: (246) 228-7103 Email: aheadley@epd.gov.bb , enveng@caribsurf.com |
| BELIZE / BELICE / BELICE | | | |
| Jeavon Hulse | Acting Senior Environmental Officer | Department of the Environment 10/12 Ambergris Avenue Belmopan City | Tel: (501) 822-2816 Fax: (501) 822-2862 Email: envirodept@btl.net / jeav_hulse@yahoo.com |
| CUBA / CUBA / CUBA | | | |
| Maritza García García | Directora Nacional de Áreas Protegidas | Calle 18 A entre 41 y 47 No 4114, Miramar Ciudad de Habana | Tel. (537) 202 7970 Fax: (537) 204 798 E-mail: maritza@snap.co.cu |
| DOMINICAN REPUBLIC / REPUBLIQUE DOMINICAINE / REPUBLICA DOMINICANA | | | |
| Miguel Angel Espinosa Gonzalez | Director Interino de Calidad Ambiental | Av. 27 de febrero Esq. Tiradientes Plaza Merengue, segundo nivel, local 202 Santo Domingo | Tel: (809) 472-1194 Fax: (809) 472-0631 Email: miguel.espinosa@yahoo.com |
| FRANCE / FRANCE / FRANCIA | | | |
| Claire Berge | Deputy Head Biodiversity Unit | Ministry of Environment International Affairs Biodiversity and Regional Seas Tour Pascal A – 6 Place des Degres 92055 La Defense, Paris | Tel: (33-1) 40 81 76 13 (direct) (33-1) 40 81 21 22 (general) Fax: (33-1) 40 81 16 10 Email: claire.berge@developpement-durable.gouv.fr |
| Dominique Deviers | Directeur régional de l'environnement de Guadeloupe | Direction régionale de l'environnement Cite Guillard - Chemin des bougainvilliers 97100 Basse-Terre CEDEX | Tel: (590) 99 35 60 Fax: (590) 99 33 65 E-mail: dominique.deviers@developpement-durable.gouv.fr |
| Jerome Blanchet | DIREN | Chemin des bougainvilliers 97100 Basse Terre CEDEX | Tel: (590) 99 35 60 Fax: (590) 99 33 65 Email: jerome.jp.blanchet@developpement-durable.gouv.fr or jeromebla@gmail.com |
| Denis Girou | Director | Guadeloupe National Park Monteran Habitation Beausoleil Saint Claude, Guadeloupe | Tel: (590) 590 80 86 00 Fax: (590) 590 80 05 46 Cel: (690) 690 83 78 80 Email: denis.girou@guadeloupe-parcnational.fr |
| NETHERLANDS ANTILLES / ANTILLES NEERLANDAISES / ANTILLAS NEERLANDESAS | | | |
| Paul Hoetjes | Senior Policy Advisor | Dept. of Environment and Nature Directorate of Public Health Schouwburgweg 26 (Building E) Willemstad, Curaçao | Tel.: (5 999) 466-9307 Fax: (5 999) 461-0254 E-mail: paul@mina.vomil.an Website: http://mina.vomil.an |
| Gisbert R. Boekhoudt | Head Inspector | Public Health and Environment Bernhardstraat 75 San Nicholas, Aruba | Tel: (297) 584-1199 Ext.201 Email: gisbert.boekhoudt@aruba.gov.an |
| Anouk Swakhoven | Legal Advisor | Ministry of General Affairs and Foreign Relations Directorate of Foreign Relations Curaçao | Tel: (5 999) 461-3933 Fax: (5 999) 461-7123 Email: anouk.swakhoven@gov.an |

| PANAMA / PANAMA / PANAMA | | | |
|---|--|--|--|
| ibelice Añino Nieto | Jefa del Departamento de Biodiversidad y Vida Silvestre | Autoridad Nacional del Ambiente Albrook, Edificio 804, Primera Planta Panama City | Tel. (507) 500 0839 / 0855 Fax: (507) 500 0839 E-mail: i.anino@anam.gob.pa |
| SAINT LUCIA / SAINTE LUCIE / SANTA LUCIA | | | |
| Lyndon John | Assistant Chief Forest Officer | Forestry Department Gabriel Charles Forestry Complex Union, Castries | Tel. (758) 468 5635 Fax: (758) 450 2287 E-mail: lynjohn1@yahoo.com / lynamazon@gmail.com |
| UNITED STATES / ETATS UNIES / ESTADOS UNIDOS | | | |
| Elizabeth McLanahan | International Affairs Specialist | DOC/NOAA 14th St. and Constitution Ave., NW Room 5230 Washington, DC 20230 | Tel.(202) 482 5140 Fax: (202) 482 4307 E-mail: Elizabeth.McLanahan@noaa.gov |
| David Hermann | Foreign Service Officer | US State Department Bureau of Oceans, Environment & Science 2201 C Street N.W. Washington, DC 20520 | Tel: (202) 647-3879 Fax: (202) 647-4353 Email: HermannDC@state.gov |
| Joseph Ferrante | Senior Advisor | International Protection Agency 1300 Pennsylvania Avenue Washington, DC 20460 | Tel: (202) 564-6558 Fax: (202) 565-2409 Email: ferrante.joe@epa.gov |
| Timothy Lattimer | Regional Environmental Officer | US Embassy in Costa Rica Pavas, San Jose | Tel: (506) 2519-2390 Fax: (506) 2519-2311 Email: lattimertp@state.gov |
| Royal Kastens | | US International Atomic Energy Agency Wagramer Strasse 5 P.O. Box 100 Vienna, Austria | Tel: 00 43 1 2600 26780 Fax: 00 43 1 2600 29500 Email: r.kastens@iaea.org |
| John (Jake) Cosmos Aller | Deputy Policy / Economic Chief /regional Environment Officer | US Embassy to Barbados & Eastern Caribbean Wildly Business Park St. Michael, Barbados | Tel: (246) 227-4274 Cel: (246) 233-7251 Fax: (246) 227-4174 Email: allerjc2@state.gov |
| Matthew Burton | Attorney-Adviser | Office of the Legal Adviser US Department of State 2201 C Street, N.W. Washington, DC 20520 | Tel: (202) 647-3219 Fax: (202) 736-7115 Email: burtonmd@state.gov |
| Javier E. Laureano | Executive Director | P. O. Box 9509 San Juan, Puerto Rico | Tel: (787) 725-8165 Fax: (787) 723-8165 Email: jlaureano@estuario.org |
| Elin Torell | Coastal Management Specialist | URI Coastal Resources Center 220 South Ferry Road Narragansett, Rhode Island | Tel: (401) 741-4624 Fax: (401) 874-6290 Email: elin@crc.uri.edu |
| Glenn Ricci | Coastal Program Manager | Coastal Resources Center (CRC) University of Rhode Island Narragansett, Rhode Island | Tel: (401) 874-6--9 Fax: (401) 874-6920 Email: gricci@crc.uri.edu |
| James Tobey | Coastal Program Manager | Coastal Resources Center (CRC) University of Rhode Island Narragansett, Rhode Island | Tel: (401) 874-6411 Fax: (401) 874-6920 Email: tobey@crc.uri.edu |

OTHER CEP GOVERNMENTS / AUTRES GOUVERNEMENT DU PEC / OTROS GOBIERNOS DEL PAC

| ANGUILLA / ANGUILLA / ANGUILLA | | | |
|--|---|--|---|
| Karim V. D. Hodge | Director of Environment | Chief Minister's Office Ministry of Environment Parliament Drive The Valley AI-2640 | Tel: (264) 497- 2518 Ext. 2786 Fax: (264) 497-8534 / 3389 Email: karim.hodge@gov.ai |
| ANTIGUA / ANTIGUA/ ANTIGUA | | | |
| Diann Black-Layne | Ambassador | Ministry of Foreign Affairs Prime Minister's Ministry Queen Elizabeth Highway St. John's | Tel: (268) 462-1052 Fax: (268) 462-2482 Email: dcblack11@yahoo.com |
| Tricia Lovell | Fisheries Officer | Fisheries Division Point What, St. John's | Tel: (268) 462-1322 Fax: (268) 462-1372 Email: fisheriesantigua@gmail.com |
| BAHAMAS / BAHAMAS / BAHAMAS | | | |
| Deon Alexander Steward | Deputy Chief Health Inspector | Bahamas Environment, Science and Technology Commission Nassau Court, Nassau | Tel : (242) 356-3067 Fax : (242) 326-3509 Email : deon_stewart@yahoo.com / deonstewart@bahamas.gov.bs |
| DOMINICA / DOMINICA / DOMINICA | | | |
| Andrew Magloire | Chief Fisheries Officer | Fisheries Division M.E. Charles Boulevard Roseau | Tel : (767) 266-5291 Fax : (767) 448-0140 Email : fisheriesdivision@cwdom.dm |
| HAITI / HAITI / HAITI | | | |
| Exil Lucienna | Chef de Service des Ecosystemes Littoraux et Aquatiques | Ministère de l'Environnement 181 Haut Turgeau Ave. Jean Paul II, B.P. 19260 Port-au-Prince | Tel: (509) 245-7585 / 7572 Cell: (509) 417-4880 Fax: (509) 245-7360 E-mail: exillucienna@yahoo.fr / ellucienna@hotmail.com |
| JAMAICA / JAMAICA / JAMAIQUE | | | |
| Gilroy English | Director Legal and Environment Division | National Environment and Planning Agency 10 Caledonia Avenue Kingston 5 | Tel: (876) 754-7540-50 Fax: (876) 512-9183 Email: genglish@nepa.gov.jm |
| MEXICO/MEXICO/MEXIQUE | | | |
| Juan Nicolas Guerrero Peniche | Director, Derecho Internacional | Secretaria de Relaciones Exteriores Consultoria Juridica Secretaria de Relaciones Exteriores Plaza Juarez No. 20, Col. Centro 06010 | Tel: (52 55) 3686-5318 Fax: (52 55) 3686-5315 Email: jguerrerop@sre.gob.mx |
| TURKS AND CAICOS | | | |
| Mary Harvey | Undersecretary | Ministry of Natural Resources Government Complex Grand Turk | Tel: (649) 946-2801 Fax: (649) 946-2751 Email: mharvey@gov.tc |
| Wesley Clerveaux | Director | Department of Environment & Coastal Resources National Environment Center Lower Bight Road, Providenciales | Tel: (649) 941-5122 / 649-946-4017 Fax: (649) 946-4793 E-mail: wvclerveaux@gov.tc |
| EXPERTS / EXPERTES / EXPERTOS | | | |
| NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS / ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES / ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES (NGO) | | | |
| ASSOCIATION PLAN MER CARAIBES | | | |
| Marlene Melisse Miroite | President APMC/CAR/SPAW/RAC | 1 Cité Guillard Immeuble DIREN Rue des Bougainvilliers 97/100 Basse-Terre, Guadeloupe, FWI | Tel. (590) 590 41 04 51 Fax: (590) 590 99 35 65 E-mail: marlene_melisse@yahoo.fr |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lise Morellon N'Guela | Vice-President APMC/CAR/SPAW/RAC | 1 Cite Guillard Immueble (DIREN) Rue des Bougainvilliers 97/100 Basse-Terre, Guadeloupe, FWI | Tel : (590) 590 41 04 51 Fax : (590) 590 99 35 65 Email : dgs@pnr-martinique.com |
| ANIMAL WELFARE INSTITUE (AWI) | | | |
| Milton M. Kaufmann | Consultant | 1007 Queen Street Alexandria, Virginia 22314 USA | Tel.: (703) 836-4300 Fax: (703) 836-0400 E-mail: awi@awionline.org |
| Susan Millward | Research Associate | 1007 Queen St Alexandria, Virginia 22314 USA | Tel. (703) 836 4300 Fax: (703) 836 0400 E-mail: susan@awionline.org |
| Serda Ozbenian | Research Assistant | 1007 Queen Street Alexandria, Virginia 22314 USA | Tel: (703) 836 4300 Fax: (888) 260 2271 Email: serda@awionline.org |
| ASSOCIATION OF CARIBBEAN STATES (ACS) | | | |
| Sheldon McDonald | Legal Advisor | 5 – 7 Sweet Briar Road St. Claire, Port-of-Spain Trinidad and Tobago | Tel: (868) 622-7695 Fax: (868) 62201653 Email: smcdonald@acs-aec.org / mbcruz@acs-aec.org |
| ASSOCIATION EVASION TROPICALE (PRESERVATION OF MARINE TURTLES AND CETACEA) | | | |
| Caroline Rinaldi Gendraud | Marine Mammal Expert | Rue des Palétuviers 97125 Bouillante Guadeloupe, FWI | Tel.: (590) 690 338-124 / (590) 590 927-424 E-mail: evastropic@wanadoo.fr |
| CARIBBEAN COMMUNITY (CARICOM) SECRETARIAT | | | |
| Donna McRae Smith | Project Officer, Environment and Sustainable Development | Turkeyen East Coast Demarara Guyana | Tel: (592) 222-0001 to 75 Ext. 2207 Fax: (592) 222-0168 Email: dms@caricom.org |
| Kenric Leslie | Climate Change Officer | Turkeyen East Coast Demarara Guyana | Tel: (501) 822-1094 Fax: (501) 822-1305 Email: k.leslie@sbcglobal.net kleslie1@caribbeanclimate-bz |
| EASTERN CARIBBEAN COALITION FOR ENVIRONMENTAL AWARENESS (ECCEA) | | | |
| Mona George-Dill | President | 9 James Lane Goodwill Commonwealth of Dominica Eastern Caribbean | Tel: (767) 440-3835 Fax: (767) 277-1377 Email: monageorge@cwdom.dm |
| Lesley Sully | Head of Operations – CEO | Museum d'Histoire Naturelle BP 4030 Terres Sainville 97254 Fort de France Cedex Martinique | Tel./Fax: (596) 596 656-725 E-mail : lsully@orange.fr www.eccea.org |
| ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN (ECLAC) | | | |
| Charmaine Gomes | | 1 Chancery Lane Port-of-Spain Trinidad and Tobago | Tel: (868) 623-5595 Fax: (868) 623-8485 Email: charmaine.gomes@eclac.org |
| FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (FAO) SUBREGIONAL OFFICE | | | |
| Bisessar Chakalall | Senior Fishery Officer/Secretary of Western Central Atlantic Fishery Commission (WECAFC) | UN House, Marine Gardens Christ Church, Barbados | Tel: (246) 426-7110 ext.249 Fax: (246) 427-6075 Email: Bisessar.Chakalall@fao.org |
| GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY (GEF) | | | |
| Christian Severin | Program Manager | GEF Secretariat 1818 H Street, NW Washington, D.C. 20433 USA | Tel: (202) 458-2001 Fax: (202) 522-3240 / 45 Email: cseverin@thegef.org |

| HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL (HIS) | | | |
|--|---|---|---|
| Ronald Orenstein | Consultant | 1825 Shady Creek Court Mississauga, Ontario L5L 3W2 Canada | Tel.: (905) 820-7886 Fax: (925) 569-0116 E-mail: ron.orenstein@rogers.com |
| INTERNATIONAL FUND FOR ANIMAL WELFARE (IFAW) | | | |
| Aimee Leslie | Campaign Officer | Tetotitla 274 Col. Florida Mexico, DF | Tel: (52 55) 5662-0559 Fax: (52 55) 5661-4859 Email: aleslie@ifaw.org |
| MARINE MAMMAL COMMISSION (MMC) | | | |
| John Reynolds | Chair, US | 1600 Ken Thompson Parkway Scarasota, FL 34236 | Tel: (941) 388 4441 / Cell: (727) 418 7270 Fax: (941) 388 5225 Email: reynolds@mote.org |
| MONITOR CARIBBEAN | | | |
| John Fuller | | Antigua | Tel: (268) 725-7118 Email: fulleri@candw.ag |
| Kenny Kentish | | Antigua | Tel: (268) 726-9822 Email: optimusk@gmail.com |
| PANAMERICAN HEALTH ORGANIZATION (PAHO) | | | |
| Sally Edwards | Advisor | Sustainable Development and Environmental Health Barbados | |
| SWEDISH BOARD OF FISHERIES | | | |
| Laura Piriz | Advisor to Sida | Box 423 40126 Gothenburg, Sweden | Tel: (46-31) 7430 - 430 Email: laura.piriz@fiskerivernet.se |
| THE NATURE CONSERVANCY (TNC) | | | |
| Rob Weary | | URI Narragansett Bay Campus South Ferry Road Narragansett, RI 02882 | Tel: (401) 874-6872 Fax: (401) 874-6920 Email: lweary@tnc.org |
| UNEP REGIONAL OFFICE FOR NORTH AMERICA (RONA) | | | |
| Amy Fraenkel | Director and Regional Representative | 900 17 th . Street, N.W., Suite 506 Washington, D.C. 20006, USA | Tel: (202) 785-0465 Fax: (202) 785-2096 Email: af@rona.unep.org |
| UNEP – MEDITERRANEAN ACTION PLAN | | | |
| Paul Mifsud | Coordinator | 48 Vass Konstantinou Avenue Athens, Greece | Tel: (0030) 210 7273 101 Fax: (0030) 210 7253 Email: paul.mifsud@unepmap.gr |

| SPAW REGIONAL ACTIVITY CENTRE (SPAW RAC) | | |
|--|----------|--|
| Rue des Bougainvilliers, Cité Guillard, Immeuble DIREN 97-100 Basse-Terre, Guadeloupe, FWI Tel. (590) 590 41 04 51, Fax : (590) 590 99 35 65 | | |
| Maurice Anselme | Director | maurice.anselme@developpement.durable.gouv.fr |

| SECRETARIAT OF THE CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME | | |
|--|--|--|
| United Nations Environment Programme (UNEP-CAR/RCU) | | |
| 14-20 Port Royal Street, Kingston, Jamaica. Tel: (876) 922-9267, Fax: (876) 922-9292, www.cep.unep.org | | |
| Nelson Andrade Colmenares | Coordinator | nac@cep.unep.org |
| Alessandra Vanzella-Khouri | SPAW Programme Officer | avk@cep.unep.org |
| Christopher Corbin | AMEP Programme Officer | cjc@cep.unep.org |
| Alex Cooman | Project Manager (GEF Pesticide Project) | ac@cep.unep.org |
| Kumiko Yatagai | Admin/Fund Management Officer | ky@cep.unep.org |
| Heidi Savelli Soderberg | CETA Programme Officer | hss@cep.unep.org |
| Lesma Levy | Administrative Assistant | ll@cep.unep.org |
| Donna Henry-Hernández | Administrative Assistant (GEF Pesticide Project) | dhh@cep.unep.org |

| | | |
|------------------------|----------------------------|--|
| Coral Fernandez | Senior Secretary | cf@cep.unep.org |
| Brenda Dewdney | Bilingual Secretary (SPAW) | bld@cep.unep.org |
| Paulett James-Castillo | Bilingual Secretary (AMEP) | pjc@cep.unep.org |
| Denise Blackstock | Secretary | db@cep.unep.org |
| Leroy Smith | Senior Clerk | ls@cep.unep.org |
| Doreen Preston | Editor | dep2431@yahoo.com |